

PAS CETTE ÉCOLE !

Avec les budgets 2011, 2012 et 2013 l'École Sarkozy - Fillon - Chatel est en voie de futur achèvement.

159 emplois supprimés à la prochaine rentrée dans notre académie ! 95 postes d'enseignement retirés des DGH des collèges et des lycées !

Et il faudrait ne pas riposter ? **Attendre ? Attendre quoi ?** Le résultat des cantonales, comme nous y invitent certains ? Eviter les convergences premier, second degré, élus, parents d'élèves ? Ou attendre 2012, mais avec qui au deuxième tour et avec quels programmes ?

Attendre alors que le retrait programmé à la rentrée 2011 est d'une ampleur inégalée ? Que les effectifs d'élèves scolarisés croissent, que tous les gisements antérieurement exploités pour supprimer (démographie, conversions massives d'heures postes en HS, moyens stagiaires, moyens de remplacement...) sont épuisés et qu'il ne reste plus que la voie de la diminution des horaires d'enseignement ? Attendre alors que le retrait 2011 n'est que la première phase de la mise en œuvre en trois ans de la suppression de 100 000 fonctionnaires et que les retraits en 2012 et en 2013 devraient être de la même veine ?

NON, nous ne devons pas attendre, mais nous battre, nous mobiliser, convaincre de la nécessité pour la jeunesse, pour le pays, de tordre le cou à la politique éducative qui est menée. Lui tordre le cou avant qu'il ne soit trop tard et que ne s'écroulent le service public d'éducation et les valeurs qui le sous-tendent.

Construire cette mobilisation, c'est la responsabilité des organisations syndicales présentes sur le champ de l'école, c'est aussi celle de tous les personnels. Qui pourrait d'ailleurs le faire à leur place ? Et la responsabilité de tous ces acteurs, c'est encore la recherche de convergences dans l'action avec les usagers, les familles. Voilà le sens de l'appel par les syndicats de la FSU (rejoints par la CGT éducation) à une grève nationale le 10 février et à une manifestation nationale le 19 mars.

Collèges : 558 élèves en plus, 26 postes en moins !

Comment attribuer les DGH ? Réponse du rectorat : en collège urbain, là où ce n'est pas déjà le cas, la taille d'une division sera de 30 élèves. Ailleurs ? Nul doute que ce sera un objectif, si ce n'est immédiat, du moins à court terme.

Le recteur, les inspecteurs d'académie, ont joué la préparation de rentrée dans la plus totale opacité : aucune information sur la répartition des suppressions entre départements, aucun CTPD ne sera réuni avant le mois d'avril ! C'est donc avec stupeur et colère que les personnels accueillent les DGH en collège.

Exemples :
Collège Ventadour, Limoges : suppression de 2 classes, les 6 classes de 4ème deviendront 5 classes de 3ème à 30 élèves. Perte de 72h dans la DGH, suppression de 2 postes et de nombreux compléments de service à mi-temps !

Collège d'Ussel :
entre 40 et 50 élèves de plus : pas de classe en plus, et 18 heures postes en moins

EN GRÈVE LE JEUDI 10 FÉVRIER

**Manifestation académique
10h30 rectorat de Limoges**

La question des moyens donnés à l'École est incontournable.

Elle renvoie au Budget, à la fiscalité, à l'idée que la dépense éducative est un investissement, une richesse au service de tous et non pas de quelques uns. Et il faudrait accepter la voie de l'appauvrissement du système éducatif ?

Se résigner aux contours de la prochaine rentrée ? À la taille unique des classes : 30 en collège, 35 en seconde et première ? Puis à la fermeture d'établissements ? Enfoncer davantage le collège dans l' « Ecole du socle », le renoncement, le tri des élèves ? Laisser se développer en lycée une réforme contestée de toutes parts, aggravant les inégalités entre séries, dénaturant les enseignements, démantelant la voie technologique ?

Qui ne voit la parfaite cohérence de tout cela avec les forces régressives qui s'attaquent à nos fonctions, à nos métiers ?

Formation des enseignants ? Balayée ! Sa nécessité est même niée, ce qui en dit long sur les conceptions qui prévalent en haut lieu !

Conditions de travail ? Est-il utile de revenir sur la mobilité contrainte, les compléments de service, la multiplication des réunions, la charge de travail alourdie, l'élargissement des missions ? **Temps de travail ?** Après l'allongement incessant de notre temps de présence dans les établissements, devra-t-on goûter à la suppression de 15 jours de vacances d'été, imaginée comme la solution aux problèmes des rythmes scolaires ?

Statut ? Socle fondamental de la Fonction Publique d'État et garant de l'indépendance des personnels, il faudrait le liquider ! C'est le sens des propos de Jacob « fini les fonctionnaires à vie ! », précédant de peu la mise en forme d'un projet de loi UMP (Mancel) qui limiterait le recrutement de fonctionnaires aux seules missions régaliennes. Pour les autres, pour nous : le contrat. Et pourquoi pas l'école entreprise sur le modèle de France Télécom ? NON merci !

Salaires ? Revalorisation ? La valeur du point d'indice, cœur de la rémunération des fonctionnaires, est gelée ! Et pour le faire avaler, casser les repères collectifs, se développent progressivement des indemnités différenciées, s'ajoutant aux heures supplémentaires. Il faudrait être aveugle pour ne pas faire le lien avec **la valse des primes au mérite** qui vient de faire l'actualité. Après le temps des recteurs, celui des proviseurs, le troisième temps de la valse pourrait rythmer l'avancement des enseignants «méritants», probablement les plus zélés dans l'application des réformes destructrices.

Il est temps, grand temps de bloquer de telles entreprises, de crier que le service public d'éducation n'est pas à vendre, qu'il reste le patrimoine de tous, que les personnels ne s'achètent pas...

Lycées : rentrée à hauts risques ! 63 postes en moins, effectifs constants, réformes contestées ...

Après la fermeture de filières dans certains établissements, contraignant les élèves à la mobilité, comment attribuer les DGH ?

- « marges de manoeuvres » globalisées sur les niveaux première et terminale
- 35 élèves par classe en seconde
- 35 élèves par classe en première, les élèves excédentaires seraient invités à changer d'établissement ou d'orientation (ex : pour un même nombre d'élèves, un lycée se voit retirer trois classes de 1ère)
- diminutions horaires mettant à profit la mise en oeuvre des réformes (premières des séries générales et voie technologique)

Stagiaires. Hallucinant!

Face aux problèmes de remplacement qui en résulteraient, des chefs d'établissement prétendent ne pas autoriser les profs stagiaires à participer aux deux seules semaines de formation (7/18 février). De quel droit ?

**TOUS ENSEMBLE DANS LA RUE POUR CRIER NOTRE COLÈRE
LE 10 FÉVRIER DEVANT LE RECTORAT
LE 19 MARS À PARIS**